



Lac
de Baignade
Base de loisirs

en Gascogne
GERS

CASTERA-VERDUZAN

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 3

CASTEROISES, CASTEROIS,

Ce bulletin municipal parvient dans vos foyers au moment des fêtes de Noël et du premier de l'An. Il est donc l'occasion pour votre Maire et le Conseil Municipal de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 1991.

Que cette nouvelle année voie se terminer la réalisation de nos projets en cours ; l'équipement du camping, étroitement lié à notre Base de Loisirs qui connaît depuis deux ans un succès très encourageant, dotera dès cet été notre village d'une structure d'accueil et d'animation touristique complémentaire que gèrera avec son enthousiasme et sa compétence Robert SOUBIRAN.

Qu'elle voie aussi se préciser et se concrétiser, pour l'une d'entre elles, les relations qui se sont nouées avec les trois Sociétés qui après les études doivent nous faire des propositions pour la gestion des Thermes.

D'autres projets de structures d'accueil sont en gestion et la construction de vingt bungalows qui avait été envisagée puis abandonnée par le Mutualité Gersoise est à l'étude par un autre promoteur.

Nous achevons notre sixième tranche d'assainissement et l'augmentation prévue de notre population pendant l'été nous oblige à envisager une tranche supplémentaire d'adduction d'eau, en particulier un forage nouveau à Coulom est programmé.

Tous ces projets sont prévus pour l'année 1991. Bien d'autres réalisations seraient à envisager (salle omnisports etc..) mais les limites du possible et du raisonnable ne devant pas être dépassées, nous devons étaler dans le temps le financement de ces projets.

Tout se fera en son temps et les années qui viennent verront CASTERA progresser.

BONNE ANNEE A TOUS !

Votre Maire.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- BARBIER-ULIAN Gianni
- BERGAMO Romain
- BIROT Gwendoline
- CARPENTIER-SENTEX Elsa
- CARTIE Bérengère
- LAGARDE Rémi
- LARRIEU-SABATE Julien
- LARROQUE Faustine
- MAURENS AUde

MARIAGES :

- CHARLES Philippe & LIARES Annick
- DARRIOLAT Jean-Marc & LEBREQUIER Line
- BOURDIEU Jean-Jacques & VAULOUP Annie
- CARPENTIER Erick et SENTEX Bernadette

DECES :

- MOURE Simone
- BEGUE Etienne
- BERGES Patrick
- DEGAND Marthe
- PHILIP Léone
- FIEUX Jeanne
- CARDE Marie
- BERNIS Paul
- ROZES Noélie
- GARCIA André
- DESBARATS Pierre
- BOTTEGA Severino
- MARCHESIN Rita
- LAPEYRERE Félicie
- BRIDONNEAU Claude

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Bud. Primitif	Budg. Supplém.
	Dépenses de fonctionnement.....	3 393 321	110 091
60	Denrées et fournitures	272 000	50 500
61	Frais de personnel	1 171 000	20 000
62	Impôts et taxes	58 150	
63	Travaux et services extérieurs	218 000	20 607
64	Participations et contingents	267 779	2 400
65	Allocations - subventions	213 159	9 547
66	Frais de gestion générale	109 000	
67	Frais financiers	448 759	6 977
82	Charges antérieures		60
83	Prélèv. pour dépenses investis.	635 474	
	Recettes de fonctionnement.....	3 393 321	110 091
70	Produits de l'exploitation	522 000	60 000
71	Produits domaniaux	25420	
72	Produits financiers	2 800	
73	Recouvrements -subventions	54 300	32 091
74	Dotations versées par l'Etat	1 018 473	18 000
75	Impôts indirects	62 300	
77	Contributions directes	1 628 542	
82	Produits antérieurs	79 486	

INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Bud. Primitif	Budg. Supplém.
	Dépenses d'investissement.....	804 474	3 117 649
13	Frais extraordinaires	17 319	
16	remboursement d'emprunts	214 544	
210	Acquisitions terrains	150 434	176 023
214	Acquisitions matériel	150 000	83 779
232	Travaux bâtiments	50 000	144 000
233	Travaux voirie et réseaux	210 000	948 874
235	Travaux		673 086
254	Base de loisirs		1 091 265
26	acquisitions titres et valeurs	12 177	622
	Recettes d'investissement.....	804 474	3 117 649
06	Excédent d'investissement	100 000	295 165
10	Subventions		2 390 182
1431	D.G.E		80 000
1406	Participation		17 802
16	Emprunts		273 500
210	Aliénation de biens		1 000
214	Aliénation de terrains		60 000

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

28 mai 1990 : Absent excusé : J. DANNE

- * M. PHILIP fait remarquer qu'il est surpris de trouver dans la liste des employés municipaux percevant la prime annuelle, le nom de DE PRADA Pierre, employé depuis 1 mois comme ouvrier d'entretien. D'autre part il aurait souhaité que soit embauché un ouvrier qualifié.
- M. GARCIA fait alors savoir que le Conseil Municipal n'avait de prérogative que pour la création d'un poste d'agent d'entretien sans diplôme de qualification, poste dont la vacance d'emploi avait été faite légalement auprès du Centre de Gestion Départemental. Enfin il est précisé que le choix du candidat incombe au seul Maire d'une part et que l'obtention de la prime annuelle ne dépend pas de la date d'embauche.
- * M. GARCIA fait le point sur les contacts avec la CISE d'une part et la S.C.E.T. d'autre part pour la gestion de l'Etablissement Thermal.
- * La Municipalité a acquis un photocopieur pour l'Ecole (vote favorable à l'unanimité).
- * Achat d'une tondeuse automotrice 16 CV pour notamment la base de loisirs (48 790 FTTC).
 - . M. PHILIP trouve cet achat trop onéreux et souhaiterait que l'on se renseigne sur les tondeuses tractées.
 - . Après discussion, vote favorable par 11 voix contre 3.
- * Acquisition d'un nouveau véhicule de service.
 - . l'ancien est hors d'usage
 - . remplacement par ACADIANE, prix TTC: 15 500 F
 - vote favorable à l'unanimité.
- * Affiliation de l'office HLM au Centre de Gestion
 - . Le Conseil Municipal doit donner son avis puisqu'il est adhérent au Centre.
 - Vote favorable à l'unanimité.
- * Révision du Contrat d'Assurances - base de loisirs
 - . Contrat multirisque de "navigation de plaisance" en plus de l'assurance aux "biens".
 - vote favorable à l'unanimité.
- * Remplacement d'un relais électrique à la station de pompage.
 - Vote favorable à l'unanimité
- * Recrutement d'un MNS (maître nageur sauveteur) du 13 juin au 31 Juillet par la commune et la Jeunesse et les Sports pour le mois d'août.
 - Vote favorable à l'unanimité
- * Don du Comité Paroissial de 17 802 F pour le renouvellement des bancs de l'Eglise.
 - . La commune prend alors la totalité des travaux à sa charge.
 - vote favorable à l'unanimité.
- * Contrat Emploi Solidarité.
 - . Emploi d'un jeune (durée minimum 3 mois) 20 heures par semaine. Rémunération : Etat : 85 % - commune 15 %.
- * nom des rues
 - . Etude des noms des rues par la commission urbanisme.

✧ Vente du Presbytère:

. Il est décidé qu'il sera vendu en un seul lot suite à une demande d'achat d'un seul des deux appartements.

✧ Etude d'aménagement de la place du Foirail faite par la commission urbanisme.

16 Juillet 1990

✧ Dans le cadre du "contrat Emploi solidarité" M. le Maire signale que l'embauche du jeune TREUILLET n'avait pas été discutée en séance du conseil. Il l'avait simplement signalée à M. PHILIP au lendemain de la réunion du Conseil, la charge communale étant d'environ 400F/mois pendant 3 mois.

. M. PERNE aurait souhaité qu'une réunion soit faite à nouveau.

✧ M. PHILIP proteste contre le rectificatif de la réunion du 28 mai dernier. Il s'indigne notamment (à propos du PV du 30 mars)

. d'avoir vu sur la liste des employés communaux le nom de P. DE PRADA alors que le recrutement était en cours (cet employé était alors sous contrat)

. que le groupe minoritaire du Conseil ait été traité avec aussi peu de considération.

Il stipule en outre

. qu'il aurait été préférable de prendre un ouvrier qualifié

. que la prime annuelle allouée à cet employé étonne beaucoup (embauché officiellement au 1er mai)

Enfin l'interprétation du PV du 28 mai laisserait croire que ce groupe minoritaire serait opposé à une personne, ce dont se défend ce dernier.

✧ Réalisation du Camping (projet SADEGE)

. subvention : 790 000 F

. réinvestissement TVA : 656 000 F

. emprunt (15 ans) 1 154 000 F

} total de 2 600 000 F HT

- récupération TVA immédiate

- remboursement emprunt : 1991 (annuité) : 1991 : rien

1992 : 60 000 F

1993 : 120 000 F

1994 : 150 000 F

1995 et suite : 180 000 F;

- travaux du 5 novembre à fin mai (M. PHILIP émet des réserves)

- projet soumis aux candidats pour la gérance

- vote à l'unanimité pour la réalisation

✧ nom des rues (voir plan) - vote favorable à l'unanimité.

✧ classement des voiries et chemins ruraux en voirie communale (domaine public de la commune)

. ancien chemin de fer

. lotissement de la Garenne

. C.R de pouchon

* Suite à une lettre des HLM se proposant d'acquérir pour restaurer des habitations dans les villages afin de faire des logements à caractère social, le Maire suggère que la commune soit candidate pour sa maison du Presbytère. Cette information des HLM est diffusée auprès des particuliers éventuellement intéressés.

. vote favorable à l'unanimité.

* Modifications apportées à l'aménagement de la Place de l'ancien Foirail. Equilibre financier entre les moins-values et plus-values.

. vote favorable à l'unanimité.

* Achat de niches à compteurs d'eau (en investissement)

. prise d'une délibération (vote favorable à l'unanimité).

* Devis à faire pour petits travaux à l'Ecole (peinture notamment)
remplacement de tables en maternelle.

* organisation d'une réception - départ du receveur des PTT, M. CAMPAGNE.

. accord unanime

* Projet de réfection du sol, salle des sports, 75000 F. TTC

. vote favorable à ce projet à l'unanimité.

* Demande de M. PHILIP pour déplacer un conteneur du SICTOM vers un point sensible de la propreté (Pouchon) ; en effet, il est situé à l'extrémité de la commune (Baron).

* Demande de plus de concertation sur le bulletin municipal par M. PALLARES.

* Inquiétude de M. PHILIP envers la "création" d'une station thermale à LECTOURE.

* M. GARCIA répond qu'il pourrait s'agir d'une station de remise en forme, dont la création ne pourrait guère être envisagée avant dix ans.

12 octobre 1990 : Absents : MM. ESPIET, NEF et PALLARES

* M. PERNE s'étonne que les travaux de la salle de sports aient débuté le lendemain de la réunion.

* M. GARCIA précise que ces travaux ayant une mal-çon, l'entreprise de serait pas payée.

* Négociations avec les Sociétés sur la gestion de l'Etablissement Thermal :

. CISE : étude demandée par la société (200 000 F) financée à 50 % par la CISE - 50 % FACIT

demande de subvention FACIT acceptée à l'unanimité.

. Groupe COUYBES

proposition d'une S.E.M. (Société d'Exploitation mixte).

. SOGIT (M. LOUGE)

proposition d'une SEM : 51 % municipalité (structures + sources)
49 % société

durée 25 ans

Cette Société a acquis déjà SALIES du SALAT et SALIES de BEARN

- * Crédits BARANGE : vote à l'unanimité (8F/ enfant soit 656 F.)
- * Fonds d'Aide aux impayés de Loyers (F.A.I.L) 1000 F.
 - . Vote à l'unanimité
- * Admissions en non-valeurs :
 - . argent non perçu à la cantine et au service des eaux : 2 232,94 F.
 - . vote à l'unanimité pour inscrire cette somme au budget supplémentaire.
- * Installation de bungalows à la base de loisirs.
 - . la Mutualité Gersoise intéressée a renoncé à son projet
 - . la Société KITECOT reprend ce projet - en cours.
- * Demande du Club de BASKET d'utiliser et d'aménager le pavillon du Parc pour en faire la "maison du Basket".
 - . accord de principe à l'unanimité.
 - . Utilisation de toutes les dépendances attenantes pour toutes les associations. (proposition de M. Philip).
- * sonorisation du village : réunion pour étudier la participation financière des associations.
- * Convention E.D.F. pour actions de promotions dans le cadre des salons.
 - . accord favorable à l'unanimité.
- * Installation d'un autre poste téléphone à la Mairie.
 - . avis favorable à l'unanimité
 - . travaux faits par la Téléphonie Télématique Service.
- * Aménagement Foirail (332 147 F TTC)
 - . demande de subvention auprès de la Région
 - . auto-financement de la différence.
 - accord favorable à l'unanimité
- * Opération "100 logements HLM"
 - . la candidature de la commune a été retenue pour la maison de l'Ancien Presbytère.
 - . Etude des travaux en cours.
- * Achat de BIP (corps des sapeurs pompiers)
 - . 1 est fourni par le Service Départemental d'Incendie et de Secours
 - vote favorable à l'unanimité
- * Achat de chaises et tables pour la Maternelle.
 - . 12 tables individuelles : 2 550 F
 - . 12 chaises : 912 F
 - vote favorable à l'unanimité

19 novembre 1990 : absent : M. PALLARES

- * Budget supplémentaire :
 - commune : 3 abstentions
 - service des eaux
 - CCAS
 - Etablissement Thermal
 } votés à l'unanimité

✧ Terrain du "Casino"

- . Négociations avec la propriétaire
- . Le Conseil Municipal charge le Maire de mener les négociations

✧ achat "tenues" des sapeurs pompiers : accord à l'unanimité

- ✧ Poursuite de l'opération "Charte de la Ténarèze" : 23 F/habitant
- . Adopté à l'unanimité

✧ Salle de sports : projet d'agrandissement (coté route de Bonas) 765 000 F TTC dont subvention à 35 %

- . réalisation du projet ajournée devant les dépenses obligatoires :
(eau - aménagement du Foirail - acquisition de terrain)

✧ Montage financier de la sonorisation du village : devis 183 000 F TTC

- . apports du capital : Foyer : 40 000 F
Commune : 40 000 F
Club 3è âge : 10 000 F
Département : 52 413 F

- . Emprunt (5 ans) reste 40 000 F soit 12 000 F/an environ.

Commerçants : 2 500 F
Syndicat d'Initiative : 1 500 F
Société Hippique : 2000 F
Récupération TVA : 6 000 F

adopté à l'unanimité

✧ Convention EDF : information sur le partenariat entre les municipalités et EDF.

✧ Projet "LUCIFER" : information sur la possibilité d'informatiser l'éclairage dans un souci de meilleure gestion de l'énergie.

✧ Dotation Globale de Fonctionnement : le mode de calcul est différent

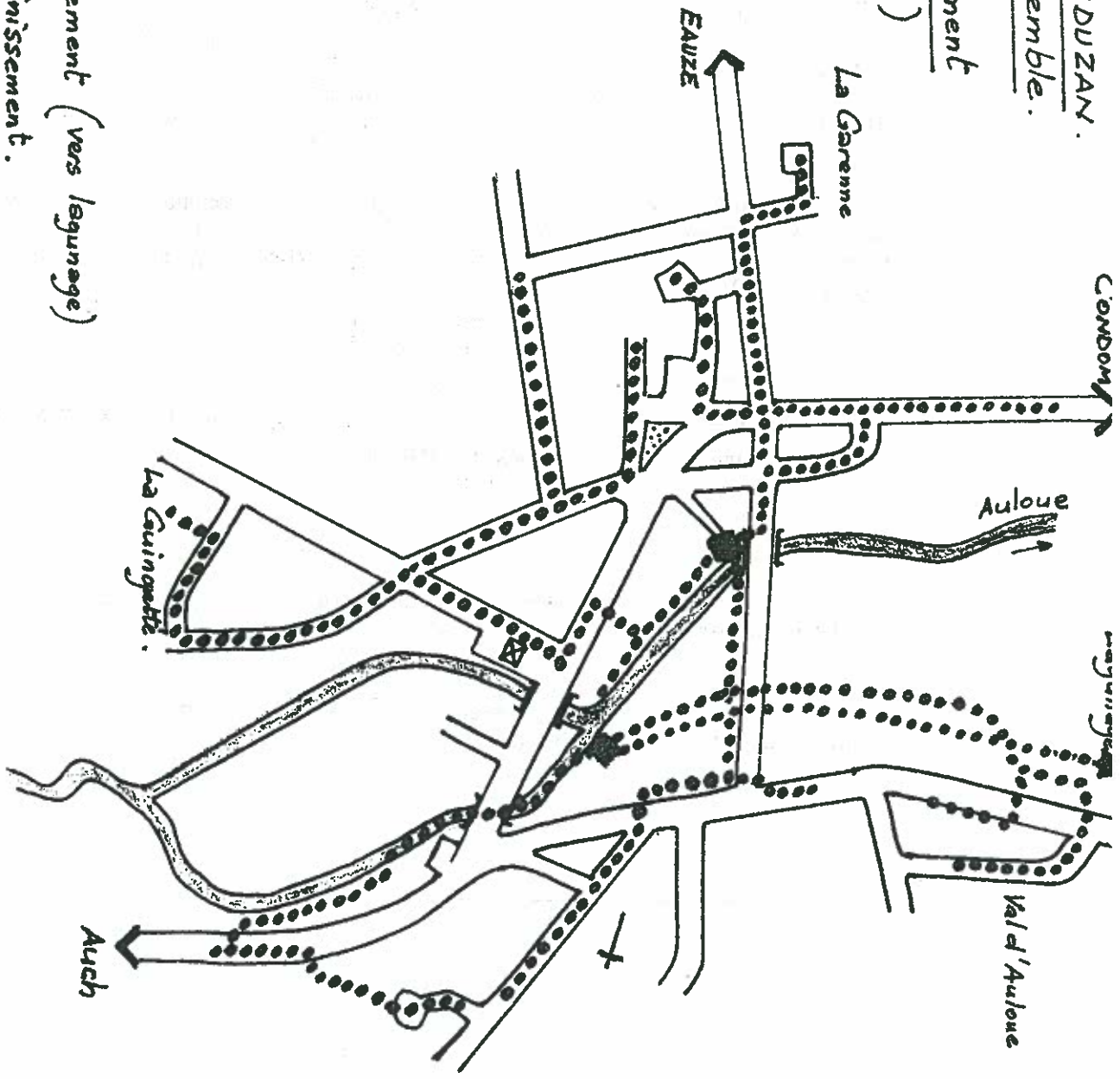
✧ Club VTT (Vélo Tout Terrain) de CEZAN : demande de passage de circuits sur notre commune.

- . Accepté à l'unanimité.



CASTERA-VERDUZAN.
croquis d'ensemble.

Plan d'assainissement
(après 6^e tranche)



- Poste de Refoulement (vers lagunage)
- réseau d'assainissement.

TRAVAUX

La 6^e tranche du réseau d'assainissement étant maintenant achevée, il est demandé à ceux qui ne l'auraient pas fait de se raccorder au réseau public impérativement pour l'été 1991.

VOIRIE

Les membres de la Commission voirie se sont réunis le samedi 16 juin 1990 afin d'étudier les travaux prioritaires à effectuer sur les chemins communaux.

Etaient présents : MM. LAGARDE R. - J. DANNE - A. MARES - G. BASTITA

Après avoir parcouru les chemins de la commune, il a été convenu de faire un revêtement sur les voies suivantes : Sembezin (côte et portion jusqu'à Baquemorte) - cote de la Commanderie et de la Claverie - Pouchon - rue de Gigouly - Allées de l'Etablissement Thermal.

- ✕ Point à temps sur les trottoirs du village et côte du Petit Maska
- ✕ Avaloir au Conté (face Maison Coulon)
- ✕ Remplacement des tampons du busage (Pluvial) de la rue des écoles
- ✕ Drainage de la place de l'Eglise.

A ce jour tous ces travaux sont réalisés.

De même il a été décidé de faire le drainage de la côte de l'Eglise, ces travaux seront effectués courant de l'hiver.

A noter que la tranchée de l'assainissement a été utilisée pour le drainage de la Maison LABENNE.

L'ÉCOLE

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'effectif de l'école primaire est de 47 élèves, celui de la maternelle de 36.

Les C.A.T.E. (Contrat d'aménagement du temps de l'enfant) ont redémarré pour le premier trimestre à CASTERA-VERDUZAN où nous accueillons des enfants de SAINT-PUY, SAINT-ORENS-POUY-PETIT, BEUCAIRE et LARROQUE-SAINTE-SERNIN.

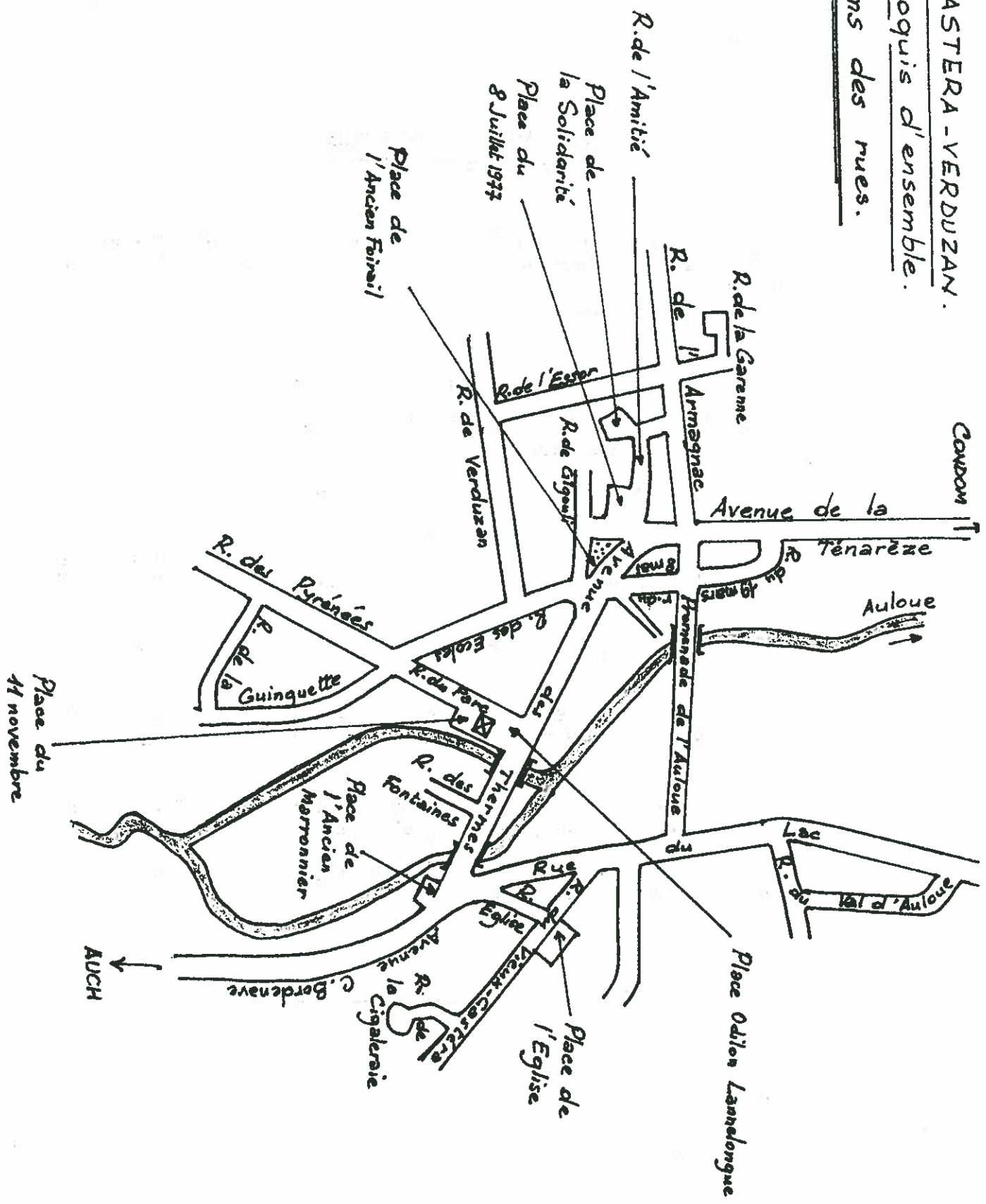
L'École maternelle a été primée au concours des écoles fleuries. Le dossier envoyé à PARIS a reçu le prix des jeunes jardiniers. A cette occasion Castéra a reçu les écoles participantes, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Messieurs les Inspecteurs départementaux et les délégués départementaux pour une petite réception.

Le service de la cantine a subi quelques modifications. Deux services sont proposés aux enfants : le premier à midi pour la maternelle, le deuxième à 12 h 45 pour le primaire, ceci afin d'apporter le plus de confort aux enfants en réduisant le bruit.

CASTERA-VERDUZAN.

croquis d'ensemble.

Noms des rues.



COMMISSION AGRICOLE

Suite à la demande de la D.D.A.F., la commission agricole s'est réunie le lundi 10 décembre avec les membres suivants représentant les agriculteurs de la commune :

- MM. ARILLA, BERTRAND, BUFFO, CELLE, FABREGA, MARES, MAURENS, NEF, et PALLARES
- M. BASTITA, représentant M. le MAIRE
- M. CHEDEVILLE, représentant la D.D.A.F.
- M. COSTESEQUE, représentant le CADASTRE
- M. DUGROS représentant la protection de la nature.

Le choix s'est porté sur une réorganisation foncière, mode d'aménagement intermédiaire entre les échanges à l'amiable et le remembrement.

L'opération se déroulera sur tout le périmètre de la commune.

Un géomètre a été désigné, il s'agit de M. CLERC d'AUCH qui travaille actuellement sur l'opération de SAINT-PAUL-de-BAISE.

Toutes ces propositions seront discutées lors d'une enquête publique qui se déroulera du 10 au 26 janvier 1991.

Le plan sera visible en mairie et le cahier des propositions mis à disposition les trois derniers jours.

LE LAC

La saison 90 a été un succès total puisque 33 744 personnes ont fréquenté la base cet été.

Cet engouement pour notre lac peut s'expliquer d'une part par sa situation géographique et d'autre part par la qualité de ses eaux dont l'analyse est effectuée tous les quinze jours. En voici un exemple :

COMMUNE: CASTERA VERDUSAN
BALMADE: LAC DE CASTERA VERDUSAN

PRELEVÉE LE: 02/07/90 PAR A. BONTemps
ANALYSE DEMANDÉE PAR: DOASS

NUMERO ANALYSE: 04184	
ANALYSE BACTERIOLOGIQUE	
GERMES A 37°C...../ml:	20
COLIFORMES TOTAUX...../ 100 ml:	9
COLIFORMES FECAUX...../ 100 ml:	9
STREPTOCOQUES FECAUX../ 100 ml:	0
ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE	
pH.....:	8,20
ORYDABILITE A CHAUD....mg/l O2:	3,40
TURBIDITE.....en NTU..:	8,50

CONCLUSION: EAU DE TRES BONNE QUALITE

AUCH, le 09/07/90

du Le Directeur

Bilan financier de la saison

Dépenses		Recettes	
- salaires	34 986 F	- Entrées	242 965 F
- salaires permanents	46 918 F	- Locations	26 040 F
- Billeterie	4 755 F	- Cartes club	3 150 F
- EDF	7 282 F	- stages	7 200 F
- Téléphone	1 256 F	- buvette	163 359 F
- Assurances	5 237 F		
- Socopal	2 732 F		
- Buvette	84 535 F		
- Pharmacie	3 739 F		
- Travaux aménagement (matériaux + main d'oeuvre)	14 861 F		
- Divers	4 673 F		
Total	210 974 F	Total	442 714 F

Dès le dernier baigneur rhabillé la saison 91 se prépare (carrelage de la pataugeoire, aménagement des parkings, réalisation de bordures autour des massifs, plantations d'arbres).

Tous ces travaux seront réalisés pour juin 1991.

LE CAMPING

Le camping de CASTERA entre dans sa phase de réalisation. Aménagé sur un terrain d'une superficie de 2,5 hectares, il comprend 100 emplacements de campin-caravaning (86 Trois étoiles, 14 trois étoiles grand confort), un bâtiment d'accueil avec logement à l'étage et 2 bâtiments sanitaires.

Son emplacement privilégié permettra aux campeurs d'une part d'accéder directement à la base de loisirs, d'autre part, par la "route neuve" et secondairement par un chemin piétonnier qui longera l'Auloue, d'être à proximité des commerces locaux.

Les travaux ont commencé depuis le 5 novembre (bâtiment d'accueil) et seront terminés fin mai. (ouverture prévue pour le 1er juin).

Après ouverture des plis, sous contrôle des représentants des services de la concurrence et des prix, les entreprises choisies sont :

Terrassements : - lot N° 1 : SOTRASO
- lot N° 2 : Entreprise DUFFILHOL

Bâtiments

- lot N° 1 : Maçonnerie : M. DESPAUX
- lot N° 2 : Charpente-couverture-zinguerie :
bâisseurs de Gascogne M. LOUZIERE
- Lot N° 3 : Menuiserie-vitrerie : M. PALLAS
- lot N° 4 : Plâtrerie : M. DESPAUX
- Lot N° 5 : Carrelage-faïences : M. MARTINEZ
- Lot N° 6 : Cloisons des sanitaires : Bâtisseurs de
Gascogne : M. TEANI
- Lot N° 7 : Plomberie : M. DOUCET-PILATI
- Lot N° 8 : Electricité : SARL CEFRA
- Lot n° 9 : Peinture-revêtements de sols : M. CECCATO

Le choix du mode d'exploitation du camping s'est porté sur une gestion privée.

A l'unanimité du Conseil Municipal, la candidature de M. SOUBIRAN a été retenue comme gérant.

Une convention fixant le montant du loyer et les conditions d'exploitations est en cours de discussion et sera exposée dans le prochain bulletin. Il en sera de même en ce qui concerne le montant des travaux et le mode de financement.

LE FOYER DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

DE CASTERA-VERDUZAN

Félicitations à Laurence et Gérard LARROQUE, à Marie-Hélène et Denis BERGAMO pour la venue au monde de Faustine et de Romain. Le Foyer leur souhaite la bienvenue.

Assemblée Générale du 23 Novembre 1990.

Les compte-rendus des différentes sections ont montré la richesse des activités du foyer malgré les adaptations auxquelles il est confronté. La section Basket quitte le giron du foyer à partir de la fin de la saison actuelle du Club. La résolution a été adoptée au cours de cette Assemblée Générale. Nous souhaitons bonne chance au nouveau club.

Le nouveau Conseil d'Administration élu est composé de :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| - AGRAS Pierre | - FOCHESTATTO René |
| - BERGAMO Marie-Hélène | - GANTOIS Jean |
| - BERMAGO Denis | - GABOULOFF Jean-Louis |
| - BLANC Alain | - HYGONNENQ Jean-Claude |
| - COMINOTTI Camille | - LAPEYRE Jean-Claude |
| - CORRADI Jean-Louis | - LARROQUE Gérard |
| - DANNE Jacques | - PUJOS Robert |
| - DE PRADA André | - RINALDI Jean-Jacques |
| - DHALLUIN Alain | -SCHMIDT Edouard |
| - DE CAMPO Humbert | - VAYSSETTES Jean |
| - ESPIET Pierre | - VERMET Evelyne |
| - ESTINGOY Francis | - VERMET Jean-Marie |
| - FEVRE Georges | - VOTANO Dimitri |

Le fonctionnement du bar du Parc a été excellent grâce à la bonne tenue de celui-ci effectué par Mademoiselle Nadia LEBREQUIER. Nous la remercions pour son excellent travail et nous lui souhaitons bonne chance pour ses nouvelles activités. En effet, elle ne souhaite pas continuer ce travail l'année prochaine, la succession reste donc ouverte.

L'Association des Commerçants, compte-tenu du succès de l'an passé, souhaite renouveler dans le cadre de sa semaine commerciale, l'après-midi sportive et récréative avec le concours du foyer des jeunes. Nous y adhérons avec beaucoup de plaisir.

Le Bal du demi-siècle qui aura lieu cette année le 9 mars n'est pas encore en préparation mais cela ne va pas tarder. Nous pouvons toutefois préciser que l'orchestre sera AMBIANCE que nous connaissons déjà pour l'avoir entendu à l'occasion de la fête de la Bière de juin dernier. Les amateurs l'apprécieront, nous en sommes certains.

Dans un souci de meilleure gestion du matériel du Foyer, il a été décidé qu'un seul responsable, à savoir Jean GANTOIS, distribuerait les tables, chaises et autres à toutes les sociétés qui en feraient la demande.

LE THEATRE

L'atelier théâtre prépare une pièce contemporaine, sujet bien de nos jours autour de la crise économique et relationnelle de toute une famille vivant dans "une station service", tel est le titre.

L'effectif de la troupe est en augmentation, 13 personnes au total se retrouvent tous les vendredis et souvent en week-end, afin d'offrir leur première aux castérois dans le cadre du prochain festival.

Les objectifs de la troupe :

- 1°) la formation
- 2°) recherche de contrats et participation à des festivals
- 3°) organisation du festival de CASTERA-VERDUZAN

La formation :

Elle est essentielle afin de produire des spectacles de qualité et donc indispensable pour les acteurs. La troupe effectue des stages internes animés par Patrick ABEJEAN, acteur professionnel de la troupe des syranoïques. Projet de travail avec Monsieur PUTERFLAM, professionnel résidant à CASTERA.

Dans le cadre de la formation externe, Dimitri VOTANO effectue une formation de metteur en scène.

Les acteurs participent à des stages en week-end à AUCH avec la troupe des cyranoïques. Monsieur Paul GEE a fait un stage d'éclairagiste.

Dynamique et motivé, l'atelier théâtre de CASTERA emboîte le pas des amis de MONTREAL, l'ISLE-JOURDAIN, VALENCE et autres troupes du département qui sont porte-drapeau de la qualité du théâtre amateur.

Le 5ème festival est en cours de préparation. Afin d'assurer sa réussite la troupe de théâtre du foyer aura besoin de moyens humains importants. Toutes les personnes désireuses de participer à la vie culturelle de notre localité y seront les bienvenues.

Composition de l'atelier Théâtre :

- VAYSSETTES Jean, Président
 - VOTANO Dimitri, metteur en scène
 - FEVRE Georges, trésorier
 - PORTE Monique, secrétaire
 - Betty DEREY, Charlotte PRADA, Dominique CERAOLO, Paul GEE, Danièle VAYSSETTES, Pascal PROUST, Grâce DEVIC, Jeannot GANTOIS, Claude BOLOGNINI
 - formateurs : Patrick ABEJEAN
Michel PUTERFLAM
-
-

MUSICOLI

Déjà 3 années de fonctionnement pour l'association "Musicoli".

Une quarantaine d'enfants continue à bénéficier des cours d'initiation dispensés par Sylvie VOTANO selon les méthodes ORF, MARTENOT, WILLHEMS.

Depuis la rentrée scolaire des cours de perfectionnement sont assurés tous les jeudis soirs à partir de 16 h30 par Mlle DUBARRY (piano et guitare).

Notre participation à l'animation musicale du village se poursuit sous différentes formes :

- répétition de chants pour les enfants en vue de leur participation à la messe de minuit (collaboration entre Mme HYGONNENQ et Mme VOTANO).
- Co-organisation avec le "Foyer" d'un concert réunissant 30 choristes et des instrumentistes dans le cadre de l'année "Mozart"
- Co-organisation avec l'ADDA du GERS du spectacle d'Edith BELLECOSTE (chanteuse pour enfants) en début d'année 1991 pour les enfants du canton.

Les idées nouvelles sont toujours les bienvenues. Vous pouvez les soumettre lors des réunions de l'Association auxquelles vous êtes vivement conviés.

LE BASKET

Avec le mois de décembre, nous voici arrivés à la mi-saison sportive, donc à une bonne période pour faire le point de l'activité de basket-ball à CASTERA-VERDUZAN.

Tout d'abord c'est avec une grande joie que nos félicitations iront à deux équipes particulièrement efficaces :

- celle des benjamins qui s'est qualifiée pour le trophée inter-régional
- celle des séniors féminines qui, à ce jour, reste invaincue.

Quant aux autres équipes, elles n'ont pas à rougir de leurs résultats même si la "manière" n'est pas toujours évidente.

Les équipes séniors I et II se classent dans les trois premières places de leurs championnats respectifs, ce qui est bien mais qui montre qu'il reste encore du travail à effectuer avant d'atteindre l'objectif fixé : l'accession en Nat. IV.

Les jeunes continuent à ce distinguer dans leurs différentes compétitions. Grâce à leur progrès, certains d'entre eux commencent à aguerrir au sein des équipes séniors. Bravo à vous, mais il faut persévérer.

Décembre c'est aussi , et peut être surtout, le mois de Noël, celui des cadeaux et des voeux. Nous espérons que le Père Noël gâtera tous les jeunes du village.. sans oublier pour autant les moins jeunes.

Mais les voeux sont aussi à caractère collectif. Aussi souhaitons-nous que celui de voir la salle omnisports aménagée, même si cette réalisation doit pour des raisons budgétaires être reportée, ce qui nous comprenons, restera pour l'avenir de nos jeunes parmi les priorités.

De la part de tous les joueurs et dirigeants

BONNES FETES et

BONNE ANNE

LE CLUB DU 3ème AGE

Voici une année de plus qui va nous quitter avec son lot de joies et de peines pour chacun. La peine pour notre club a été la perte de sept de nos adhérents dont certains très actifs.

Nos bons moments sont les escapades en groupe pour un ou plusieurs jours. Aucci cet été nous avons visité les vignobles de BERGERAC et le château de MONTBAZILLAC ; la région sauvage du SIDOBIE et ses curiosités de granit naturel. Pendant trois jours nous nous sommes promenés de la belle bambouseraie d'ENDUZE aux montss d'Auvergne, par la route touristique de la corniche des Cévennes visitant au passage la grotte des Demoiselles et le magnifique Aven Armand sur le Causse MEJEAN, pour rejoindre Ste Eminie et redescendre dans la vallée par les gorges du Tarn.

Ce sont aussi les splendides décors du Tyrol que nous avons découverts et parcourus pendant six jours et qui nous ont laissé des souvenirs inoubliables.

L'hiver venu, ce sont des après midis récréatifs qui nous rassemblent, pour des lotos, des bals, projections de diapositives et chansons, avec des clubs voisins et amis afin de garder notre optimisme.

Ne pas rester isolés et garder sa bonne humeur, n'est ce pas une bonne façon de vivre sa retraite ?

LA SOCIETE HIPPIQUE

Après la confirmation de l'achat de terrains de l'hippodrome dans le précédent bulletin municipal l'on peut aujourd'hui donner quelques explications sur les travaux en cours actuellement à Baron et dont le déroulement est malheureusement contrarié par les mauvaises conditions climatiques.

Pur l'essentiel, il s'agit de la construction d'une piste de trot en dur constituée par un soubassement calcaire recouvert par une couche de sable. Des matériaux locaux ont été choisis, calcaire de Catreille, sable du Maska, pour réduire les coûts de transport.

Des terrassements importants ayant été nécessaires, la piste de galop en herbe extérieure a dû être reprofilée.

Enfin, le parcours du steeple sera amélioré par l'adjonction d'obstacles nouveaux.

Ces travaux très importants ne peuvent être réalisés que grâce aux subventions reçues de l'Etat, de la Région, du Département et à la bonification d'intérêts consentie par le Fonds Commun des Courses et de l'Elevage sur l'emprunt contracté, celui-ci ayant obtenu la caution de la commune.

Sauf contretemps, heureusement improbable, l'inauguration de l'hippodrome de Baron "new-look" aura lieu le dimanche 7 juillet prochain, première journée de courses de la nouvelle année.

FOOTBALL CASTEROIS FCCV

En cette fin d'année 1990, le FOOTBALL CLUB CASTEROIS se présente sous les meilleures auspices. Sa situation envisage des signes prémonitoires pour l'année 1991.

On observe que sa vocation communale, cantonale justifie totalement sa coexistence et sa complémentarité avec les autres activités.

Nous savons tous combien il est important de forger des structures associatives pour les jeunes. Toutes ces initiatives doivent être encouragées ; elles favorisent les fondations et les assises nécessaires à l'éducation de notre jeunesse.

La volonté des dirigeants et des joueurs ont permis la réussite de cette entreprise, malgré les faibles moyens dont nous disposons.

Notre nombre de licenciés allant croissant, nous fîmes dans l'obligation de freiner notre recrutement faute d'encadrement et de ressource financière. Malgré cela, une école de FOOTBALL fonctionne sous la direction de Christian BARBIER, Moniteur, et Philippe GAY instituteur à l'école de Condom. Ils s'évertuent à parfaire l'épanouissement des enfants dans le loisir et la détente tous les samedis à 14 heures à l'hippodrome.

INSCRIPTIONS : Christian BARBIER TEL : 62 68 12 33
OU : 62 68 10 87

Nos objectifs sont d'assurer la pérennité du CLUB, de créer une seconde équipe SENIORS pour la saison 91 - 92.

Pour ces réalisations, une prise de conscience et un effort important doivent être envisagés de la part des élus locaux (équipements indispensables, Terrain - Vestiaires - Eclairage, soutien financier). Nous espérons que notre appel sera entendu, car notre commune a besoin de ces activités.

Merci à tous ceux qui participent à notre réussite.

Remerciements au Basket-Ball Castérois qui, à plusieurs reprises a formulé des vœux à notre égard. Nous leur souhaitons une excellente année 91 et l'accession en Nationale IV tant désirée.

Le Président Francis ESTINGOY et son équipe vous souhaitent un joyeux Noël et Meilleurs Vœux pour 1991.

Syndicat d'Initiative

ACCEUIL : ouvert toute l'année, le SI a connu en 1990 une bonne affluence en période d'été : on a comptabilisé 355 visiteurs en juillet, 397 en août et 261 en septembre (chiffres en augmentation par rapport à 1989). L'embauche d'une seconde hôtesse a permis d'assurer un maximum de présence au Pavillon où les étrangers (anglais, belges, allemands) ont représenté près de 12% des passages.

PROMOTION : diverses publicités pour les Thermes, la Base de Loisirs et les manifestations ont coûté 20000F.

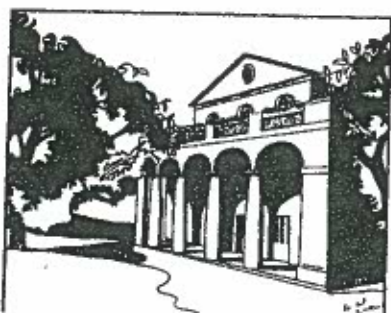
Des cartes postales représentant une vue ancienne des Thermes ont été éditées.

Dans le cadre de la campagne de fleurissement du village, des jardinières ont été installées autour du Pavillon.

ANIMATION : le SI a participé activement à l'animation de la saison d'été avec une soirée du Festival International de Folflore (un groupe tchécoslovaque), un concert des Fanfares du Comte de Pardiac, Le Feu de la St Jean, la 11ème Brocante au Village Thermal et la soirée théâtrale des Baladins en Agenais.

HEBERGEMENT : l'ouverture de la Base de Loisirs a provoqué une plus grande demande de locations de vacances.

Toutes les personnes qui souhaiteraient louer un appartement ou une maison durant l'été 91 peuvent obtenir des renseignements auprès du SI ou du Service Cléconfort Gers (tél. 52 68 76 98). Un agent cléconfort est à leur disposition pour leur expliquer la marche à suivre pour toute location ou pour la création d'un meublé saisonnier Cléconfort avec possibilité d'une subvention du Conseil Général.



LES

LES

LES

1990 confirme la bonne santé du cinéma castérois.

Pour sa deuxième année dans le Circuit Arts et Loisirs le chiffre des entrées va approcher les 2000 pour 68 séances.

MILOU en MAI, le CERCLE des POETES DISPARUS, la GLOIRE de mon PERE, le CHATEAU de ma MERE ont ravi les cinéphiles parmi les 17 films qui ont réuni plus de 20 personnes par soirée.

Par contre 22 films ont été vus par moins de 10 personnes.

Une saine auto-gestion permet dès cette année 1990 de ne plus solliciter de subvention municipale.

Comme en 1989, l'année sera terminée par une grande journée cinéma dans le cadre de la dizaine commerciale :

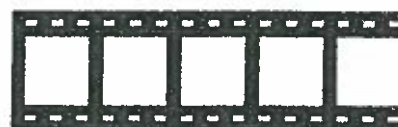
vendredi 28

décembre :

10h 30 :

les TORTUES
NINJA

et deux autres
films en matinée
et soirées.



CASTERA - VERDUZAN

DIZAINES COMMERCIALES

du 22 au 31 décembre

ACHETEZ et GAGNEZ

20 000 F de lots



GRANDE EXPOSITION S N C F (Maquettes)

* GROS LOTS

* UNE CORBEILLE GASTRONOMIQUE DE 3000 F POUR VOTRE REVEILLON

* VOYAGE POUR 2 PERSONNES EN TGV + UNE SOIREE POUR 2 PERSONNES AU FOLIES BERGERES

* CONCOURS DE VITRINES



* ANIMATION - JEUX

* EXPOSITION COMPOSITIONS FLORALES à la POSTE

TIRAGE JOURNALIER à 17 H dans le Hall de Gare (Mairie)
Avec la participation de la POSTE



PROGRAMME DIZAIN COMMERCIALE

Samedi 22 décembre

Matinée : musique, jeux - 12h30 Inauguration
Après-midi : triathlon pour les jeunes,
Sainte Barbe : bal (salle omnisport)

Dimanche 23 décembre

Matinée : musique, jeux,

Lundi 24 décembre

Matinée : musique, jeux,
Après-midi : fin épreuves triathlon jeunes, remise des récompenses
goûter en présence du Père Noël avec dans sa hotte de **NOMBREUX CADEAUX.**

Mardi 25 décembre :

Matinée : musique,

Mercredi 26 décembre

Matinée : musique, jeux,
Après-midi récréative : concours de chants réservé aux CLUBS du 3ème
AGE du département - **NOMBREUX LOTS** pour les lauréats,
Fin d'après-midi place à la DANSE.

Jeudi 27 décembre

Matinée : musique, jeux,
Après-midi : concours de cuisine (doté d'un chèque de 2000 F) présidé
par André DAGUIN et en présence nombreux CUISSINIERS.

Vendredi 28 décembre :

Matinée : musique, jeux,
Après-midi : : cinéma non stop jusque tard dans la soirée.

Samedi 29 décembre :

Matinée : musique, jeu
Après-midi : RANDONNÉE PEDESTRE - Lavardens/Castera-Verduzan
(participation des randonneurs au CONCOURS DE VITRINES)

Dimanche 30 décembre :

Matinée : musique

Lundi 31 décembre :

Matinée : musique, jeux,
Après-midi : salle omnisport aménagée chauffée -concours pour les jeunes
"LE PLUS BEAU CIRCUIT DE TRAIN" nombreux lots pour les
gagnants
19 H : TIRAGE DES GROS LOTS DE LA DIZAIN
COMMERCIALE (remise des cadeaux pour les plus beaux
dessins, remise du voyage à PARIS -concours de vitrines-).

ANIMATIONS PERMANENTES

A la Mairie

Hall de Gare
Expositions Panneaux TGV (32m2)
Video Auto-Revers, sur les records du Monde de
vitesse des trains des débuts du siècle à nos jours.
Exposition dessins réalisés par les enfants de
l'Ecole de CASTERA sur la Vie du Rail.

Galerie Mairie

Exposition philatélique par la poste

Salle du Conseil Municipal Très grande exposition maquettes S N C F

A la Poste

Exposition COMPOSITIONS FLORALES (primées)